

7. LE QUESTIONNAIRE

CIRCULARITE ET SOBRIETE

Le tiers-lieu permet le réemploi et/ou la réutilisation d'objets destinés à être jetés via :

- ▶ Magasin de seconde main
- ▶ Ressourcerie / collecterie
- ▶ Boîte à dons
- ▶ Autre (précisez) :
- ▶ Le tiers-lieu ne permet pas le réemploi ou la réutilisation d'objets

Le tiers-lieu met à disposition des appareils partagés (outils, équipements, ustensiles de cuisine, etc.)

- ▶ Oui
- ▶ Non

Le tiers-lieu limite l'achat de matériel ou de machine au strict nécessaire

- ▶ Oui
- ▶ Plutôt oui
- ▶ Plutôt non
- ▶ Non

Le tiers-lieu limite au maximum le gaspillage (privilégie les petites quantités, évite une logique de volume...)

- ▶ Oui
- ▶ Plutôt oui
- ▶ Plutôt non
- ▶ Non

Le tiers-lieu propose-t-il, occasionnellement ou régulièrement, de la restauration ?

- ▶ Oui
- ▶ Non

Le tiers-lieu recourt à des matériaux de construction réutilisables et durables (paille, terre, chaux, chanvre...) pour ses travaux

- ▶ Oui, systématiquement
- ▶ Oui, en majorité
- ▶ Oui, occasionnellement
- ▶ Non, jamais

Le tiers-lieu s'équipe avec du reconditionné (meubles, appareils électroniques et électroménagers, matériel informatique...)

- ▶ Oui, systématiquement
- ▶ Oui, en majorité
- ▶ Oui, occasionnellement
- ▶ Non, jamais

Le tiers-lieu favorise l'accès à des circuits courts et de proximité (ex. il accueille des artisans locaux, une AMAP, un magasin de producteurs...)

- ▶ Oui
- ▶ Plutôt oui
- ▶ Plutôt non
- ▶ Non

Le tiers lieu a une charte exigeante pour sélectionner ses fournisseurs et effectuer ses achats (bio, local, équitable, reconditionné, seconde main...)

- ▶ Oui
- ▶ Plutôt oui
- ▶ Plutôt non
- ▶ Non

Les achats et les chaînes d'approvisionnement et logistiques des opérateurs accueillis sur le tiers-lieu sont aussi optimisés en prenant en compte les critères environnementaux, sociaux, et de gouvernance.

- ▶ Oui
- ▶ Plutôt oui
- ▶ Plutôt non
- ▶ Non

Le tiers-lieu propose une alimentation locale, de saison, durable et plus respectueuse des écosystèmes vivants	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, systématiquement ▶ Oui, en majorité ▶ Oui, occasionnellement ▶ Non, jamais
Le tiers-lieu s'est engagé dans une démarche d'incitation au zéro déchet via :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'accueil des acteurs du vrac ▶ La proposition de vente en vrac ▶ L'encouragement des boîtes réutilisables pour la restauration à emporter et les commerces ▶ Recours à la consigne ▶ Réemploi de matériaux ▶ Autre (précisez) : ▶ Le tiers-lieu n'est pas engagé dans une démarche d'incitation au zéro déchet
Le tiers-lieu participa au développement des low-tech via :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'accueil d'un atelier partagé ▶ L'utilisation des low-tech dans le fonctionnement du lieu (cuisine à l'énergie solaire, phytotraitement des eaux grises...) ▶ La démonstration auprès des utilisateurs ▶ Autre (précisez) : ▶ Le tiers-lieu ne participe pas au développement des low-tech
Les produits et services proposés sur le lieu ont fait l'objet d'une démarche d'éco-conception et / ou de frugalité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, systématiquement ▶ Oui, en majorité ▶ Oui, occasionnellement ▶ Non, jamais
Le tiers-lieu possède des fontaines à eau et/ou des lavabos assez profonds pour remplir une gourde	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Le tiers-lieu permet la valorisation des bio-déchets (mise en place d'un composteur partagé ou collecte différenciée, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour les activités du tiers lieu (restauration) ▶ Pour les usagers réguliers ▶ Pour le grand public ▶ Le tiers-lieu ne permet pas la valorisation des bio-déchets
Le tiers-lieu recycle les déchets produits par ses usagers sur site (mise en place de poubelles de tri à la source, partenariat avec des acteurs de tri locaux, ...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, plus de 65% des déchets produits par le tiers-lieu sont recyclés (objectif national à horizon 2025) ▶ Oui, plus de 55% des déchets produits par le tiers-lieu sont recyclés (objectif national à horizon 2020) ▶ Oui, plus de 44% des déchets produits par le tiers-lieu sont recyclés (moyenne nationale en 2020 pour les déchets non dangereux non minéraux) ▶ Moins de 44% des déchets produits par le tiers-lieu sont recyclés
Les déchets d'ateliers (chutes de bois, cuir, tissus, métal...) sont systématiquement revalorisés ou recyclés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, systématiquement ▶ Oui, en majorité ▶ Oui, occasionnellement / pour certains matériaux uniquement ▶ Non, jamais

Le tiers-lieu accueille des points de collectes pour les déchets spécifiques des habitants du quartier ou des usagers (ampoules, piles, D3E, lunettes, bouchons, compost...)

- ▶ Oui
- ▶ Non

Y-a-t'il une action que vous souhaitez mettre en avant ?
Vous pouvez la décrire en quelques mots qui apparaîtront dans la datavisualisation comme verbatim.

- ▶ Réponse ouverte

Y-a-t'il un chiffre qui reflète votre engagement pour la circularité et la sobriété que vous souhaitez mettre en avant ?

- ▶ Zone chiffre + réponse ouverte

EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

Le tiers-lieu propose-t-il, occasionnellement ou régulièrement, de la restauration ?

- ▶ Oui
- ▶ Non

Les principaux postes d'émission de GES du tiers-lieu sont identifiés

- ▶ Oui
- ▶ Non

Le bilan carbone du tiers-lieu a été calculé (mesure datant de moins de 4 ans)

- ▶ Oui
- ▶ Non

Les enjeux climatiques sont intégrés à la stratégie du tiers-lieu : le tiers-lieu cherche à être compatible avec l'accord de Paris à 1,5°C.

- ▶ Oui
- ▶ Non

Pour les tiers-lieux peu ou pas accessibles par les transports en communs : le tiers-lieu favorise la mise en place du covoiturage

- ▶ Oui
- ▶ Non
- ▶ NA

Le tiers-lieu est accueillant pour les vélos et mobilités douce en proposant par exemple :

- ▶ Des espaces de stationnement dédiés aux vélos
- ▶ Une pompe / des outils basiques pour réparer / régler les vélos
- ▶ Le tiers-lieu met une douche à disposition de ses usagers
- ▶ Autre (précisez) : ...
- ▶ Le tiers-lieu ne met pas d'actions en place afin d'améliorer l'accessibilité du lieu pour les mobilités douces

Un forfait mobilité durable est proposé aux personnes qui travaillent sur le tiers-lieu (équipe du tiers lieu et usagers salariés d'entreprises accueillis quotidiennement sur le site)

- ▶ Oui, à 100% des usagers quotidiens
- ▶ Oui, à la majorité des usagers quotidiens
- ▶ Oui, à une minorité des usagers quotidiens
- ▶ Non, personne n'y a accès

L'équipe du tiers-lieu et ses usagers quotidiens utilisent les mobilités douces pour s'y rendre

- ▶ Oui, une grande majorité le fait
- ▶ Oui, au moins la moitié
- ▶ Oui, une minorité
- ▶ Non, personne ne le fait

Les usagers occasionnels / visiteurs du tiers-lieu utilisent les mobilités douces pour s'y rendre

- ▶ Oui, une grande majorité le fait
- ▶ Oui, au moins la moitié
- ▶ Oui, une minorité
- ▶ Non, personne ne le fait

Les fournisseurs du tiers-lieu utilisent des mobilités douces	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, une grande majorité le fait ▶ Oui, au moins la moitié ▶ Oui, une minorité ▶ Non, aucun fournisseur ne le fait
Le tiers-lieu propose une alimentation...	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 100% végétalienne (sans produit d'origine animale) ▶ 100% végétarienne (sans viande ni poisson) ▶ A dominante végétarienne (la majorité des options sont végétariennes) ▶ Les régimes végétariens ou végétaliens ne sont pas particulièrement mis en avant
Le tiers-lieu soutient le régime végétarien :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des options végétariennes et / ou végétaliennes sont systématiquement proposées ▶ Les options végétariennes / végétaliennes ne sont pas plus chères que les options carnées ▶ Le tiers-lieu propose des ateliers / conférences / de l'information sur la cuisine et le régime végétarien / végétalien ▶ Autre (précisez) : ▶ Le tiers-lieu ne soutient pas particulièrement le régime végétarien
Le tiers-lieu s'approvisionne localement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, l'intégralité des achats est réalisée dans un rayon inférieur à 200km autour du tiers-lieu ▶ Oui, plus de 80% des dépenses sont réalisées dans un rayon inférieur à 200km autour du tiers-lieu ▶ Oui, plus de 50% des dépenses sont réalisées dans un rayon inférieur à 200km autour du tiers-lieu ▶ Non, plus de 50% des produits proviennent de plus de 200km autour du tiers-lieu
Le tiers-lieu propose uniquement une alimentation de saison	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Plutôt oui ▶ Plutôt non ▶ Non
Les bâtiments sont labélisés bâtiment à énergie positive	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Les bâtiments du tiers-lieu sont bien isolés de la chaleur et du froid	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Plutôt oui ▶ Plutôt non ▶ Non
Le diagnostic performance énergétique (DPE) des bâtiments d'habitation du tiers-lieu est de ...	<ul style="list-style-type: none"> ▶ A ▶ B ▶ C ▶ D ▶ E ▶ F ▶ NA (pas de logements sur le tiers-lieu, bâtiment classé,...) ▶ DPE pas encore réalisé

Le tiers-lieu est en phase avec les objectifs de l'obligation réglementaire Eco Energie Tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non ▶ NA
La température dans les bâtiments du tiers-lieu est raisonnable	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Le tiers-lieu a un fournisseur d'énergie verte	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
L'énergie utilisée est produite sur site (panneaux solaire, récupération de chaleur latente, géothermie...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, en totalité ▶ Oui, en majorité ▶ Oui, occasionnellement ▶ Non, jamais
Le tiers-lieu agit pour la sobriété numérique :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les outils numériques sont éco-conçus ▶ Les box sont coupées lorsqu'elles ne sont pas utilisées (aux horaires et périodes de fermeture par exemple) ▶ Les données sont stockées sur des plateformes uniques (pas de doublon), sur serveurs hébergés en France ▶ Une charte de bonnes pratiques numériques est mise en place ▶ Le parc numérique est reconditionné et gardé le plus longtemps possible ▶ Autre : ▶ Le tiers-lieu n'agit pas particulièrement en faveur de la sobriété numérique
Le tiers-lieu est équipé avec des appareils économes en énergie (électroménager avec une bonne étiquette énergie, éclairage LED...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui (en totalité, ou en complémentarité avec du reconditionné) ▶ Plutôt oui ▶ Plutôt non ▶ Non
Y-a-t'il une action que vous souhaitez mettre en avant ? Vous pouvez la décrire en quelques mots qui apparaîtront dans la datavisualisation comme verbatim.	▶ Réponse ouverte
Y-a-t'il un chiffre qui reflète votre engagement dans la réduction de vos émissions de GES que vous souhaitez mettre en avant ?	▶ Zone chiffre + réponse ouverte

BIODIVERSITE

Le tiers lieu comprend-il un espace extérieur ?	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Des actions de suivi de biodiversité sont entreprises sur le tiers-lieu (sciences participatives, sensibilisation, inventaires...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non

Le tiers-lieu réduit sa pollution lumineuse (extinction des lumières la nuit)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Le tiers-lieu réduit la pollution sonore via :	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Plutôt oui ▸ Plutôt non ▸ Non
Le tiers-lieu adopte des pratiques favorables à la biodiversité (par ex. fauchage tardif)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Plutôt oui ▸ Plutôt non ▸ Non
Le tiers-lieu abrite une mosaïque d'habitats et d'éléments architecturaux favorables à la colonisation de la faune (zones non fauchées, plan d'eau, zones sans passage, infractuosités...)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Plutôt oui ▸ Plutôt non ▸ Non
Le tiers-lieu déploie des habitats pour la biodiversité (hôtels à insectes, abris pour oiseaux, abris à chauve-souris...)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Plutôt oui ▸ Plutôt non ▸ Non
Le tiers-lieu contribue au maintien de corridors écologiques	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Plutôt oui ▸ Plutôt non ▸ Non
Le tiers-lieu encourage la diversité animale et végétale locale (par ex. choix d'espèces endémiques ou locales pour la végétalisation)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Le tiers-lieu propose des espaces végétalisés (jardin, mur ou toit végétalisé...)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Le tiers-lieu accueille des arbres en pleine terre	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Y-a-t'il une action que vous souhaitez mettre en avant ? Vous pouvez la décrire en quelques mots qui apparaîtront dans la datavisualisation comme verbatim.	▸ Réponse ouverte
Y-a-t'il un chiffre qui reflète votre engagement pour la biodiversité que vous souhaitez mettre en avant ?	▸ Zone chiffre + réponse ouverte

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Le tiers-lieu a identifié les risques qui le concernent et ses vulnérabilités dans un contexte de raréfaction des ressources et de changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
--	--

A l'aide de la carte proposée, identifier les risques auxquels le tiers-lieu est exposé.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Chaleurs ▶ Sécheresses ▶ Précipitations et inondations ▶ Dynamiques littorales ▶ Tempêtes et vents violents ▶ Feux de forêt ▶ Grands Froids ▶ Mouvements de terrain (affaissements et effondrements, avalanche, éboulements ou chutes de pierre, glissement de terrain...)
Les activités du tiers-lieu dépendent...	<ul style="list-style-type: none"> ▶ De la ressource en eau ▶ Du paysage ▶ Du climat ▶ De la biodiversité ▶ Autre :
Le tiers-lieu a-t-il une activité agricole ?	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
La fertilisation chimique est bannie sur le tiers-lieu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Les pesticides chimiques et autres phytosanitaires sont bannis sur le tiers-lieu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Le tiers-lieu met-il en place des méthodes culturales respectueuses des sols ? (sols vivants, limitation du travail du sol, sol couvert,...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, systématiquement ▶ Oui, en majorité ▶ Oui, occasionnellement ▶ Non, jamais
Le tiers-lieu soutient l'agriculture durable (biologique, agroécologie... dans les structures accueillies, l'alimentation proposée sur le site, les pratiques agricoles...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, systématiquement ▶ Oui, en majorité ▶ Oui, occasionnellement ▶ Non, jamais
Le tiers-lieu participe à régénérer les sols (soutien à la transition agricole, à des projets de dépollution...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, systématiquement ▶ Oui, en majorité ▶ Oui, occasionnellement ▶ Non, jamais
Le tiers-lieu se situe sur une ancienne friche, dans des locaux vacants, ou sur un foncier déjà artificialisé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Le tiers-lieu a permis de la renaturation / refertilisation d'espace	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Le tiers lieu n'a nécessité ni n'encouragé l'artificialisation des sols - il s'inscrit dans une démarche de 0 artificialisation nette	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Le bâti du tiers-lieu est utilisé le plus souvent possible par des projets complémentaires (semaine / week-end, période scolaire / vacances, jour / nuit)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, systématiquement ▶ Oui, en majorité ▶ Oui, occasionnellement ▶ Non, jamais

Le tiers-lieu est un espace modulable (pourrait-il être utilisé pour d'autres fonctions que celles pour lesquelles il l'est actuellement, sans travaux majeurs ?)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Le territoire du tiers-lieu est régulièrement soumis à des arrêtés préfectoraux de restriction d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Le tiers-lieu est engagé dans une démarche de réduction de consommation d'eau potable (réducteurs de débits, sensibilisation des utilisateurs, ...)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Plutôt oui ▸ Plutôt non ▸ Non
Le tiers-lieu dispose de toilettes sèches	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Le tiers-lieu dispose d'un système de captation et de réutilisation de l'eau de pluie	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
La quantité d'eau économisée sur le tiers-lieu grâce aux actions mises en place est mesurée	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Sur le tiers-lieu, l'irrigation est limitée au strict minimum, et des systèmes économes en eau sont mis en place (goutte à goutte, programmation la nuit, oyas, aquaponie...)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Le tiers-lieu limite la pollution de la ressource en eau (utilisation de produits ménagers responsables, site propre - pas de mégots / déchets par terre qui risquent d'être charriés par la pluie)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Plutôt oui ▸ Plutôt non ▸ Non
Les peintures, vernis, mobiliers sont choisis avec attention afin de limiter leur impact sur la qualité de l'air intérieur	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Les produits d'entretiens utilisés sur le tiers-lieu ont peu d'effet sur la santé et l'environnement (vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon noir...)	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
Y-a-t'il une action que vous souhaitez mettre en avant ? Vous pouvez la décrire en quelques mots qui apparaîtront dans la datavisualisation comme verbatim.	▸ Réponse ouverte
Y-a-t'il un chiffre qui reflète votre engagement pour l'environnement physique que vous souhaitez mettre en avant ?	▸ Zone chiffre + réponse ouverte

SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT

Le tiers-lieu se situe en zone ZNIEFF, Natura 2000, au sein d'une aire marine protégée (AMP), ou d'un autre type de zone protégée	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Oui ▸ Non
---	--

Les activités accueillies sur le tiers-lieu dépendent de la biodiversité (activités agricoles, activités pédagogiques ou touristiques en lien avec la biodiversité...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Plutôt oui ▶ Plutôt non ▶ Non
La préservation de l'environnement est l'une des raisons d'être du tiers-lieu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Le tiers-lieu a intégré les enjeux environnementaux à sa stratégie et à son plan d'action à moyen ou long terme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Plutôt oui ▶ Plutôt non ▶ Non
Le tiers-lieu valorise son engagement via des labels :	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ecotable ▶ Label bas carbone ▶ Autre (précisez) : ▶ Non
Les salariés / bénévoles / usagers quotidiens du tiers-lieu sont formés aux enjeux environnementaux (fresque du climat / de la biodiversité / de l'alimentation..., atelier 2 tonnes,...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, des ateliers / contenus sont proposés à l'ensemble de ces usagers de façon régulière et sur une diversité de sujets ▶ Oui, des formations ont déjà été proposées à tous les usagers du tiers-lieu de façon occasionnelle ▶ Oui, des formations ont déjà été proposées à certains usagers du tiers-lieu de façon occasionnelle ▶ Non, le tiers-lieu ne propose aucun contenu sur le sujet
Les salarié.e.s / bénévoles du tiers-lieu sont formé.e.s à certaines solutions pour répondre aux enjeux environnementaux (économie circulaire, économie de la fonctionnalité et de la coopération...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui, des ateliers / contenus sont proposés à l'ensemble de ces usagers de façon régulière et sur une diversité de sujets, et ces solutions sont ensuite déployées au sein du tiers-lieu ▶ Oui, des ateliers / contenus sont proposés à l'ensemble de ces usagers de façon régulière et sur une diversité de sujets ▶ Oui, des formations ont déjà été proposées à des usagers du tiers-lieu de façon occasionnelle ▶ Non, le tiers-lieu ne propose aucun contenu sur le sujet
Le tiers-lieu a déjà réalisé une mesure quantitative d'une partie de ses impacts sur l'environnement (bilan carbone, empreinte environnementale...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non
Des interventions de sensibilisation ou de formation à destination grand public (usagers, groupes de scolaires...) sont organisées sur le tiers-lieu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui régulièrement ▶ Oui parfois ▶ Oui rarement ▶ Non
Le tiers-lieu propose des contenus de sensibilisation aux sujets environnementaux accessibles à toutes et tous (vidéo, plaquette, affiches, site internet, événementiel, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Oui ▶ Non

Le tiers-lieu communique sur ses actions auprès des utilisateurs afin de les sensibiliser (eg. Affiche de comparaison du bilan carbone d'une assiette carnée vs l'assiette proposée, chiffres clefs sur la consommation d'eau affichés dans les toilettes sèches...)

- Oui
- Non

Le tiers-lieu s'associe à des tribunes, des travaux de plaidoyer...

- Oui régulièrement
- Oui parfois
- Oui rarement
- Non

Le tiers-lieu essaime ses bonnes pratiques (partage d'expérience avec d'autres tiers-lieux, rédaction et diffusion de 'fiches action', partage de ressources...)

- Oui régulièrement
- Oui parfois
- Oui rarement
- Non

Le tiers-lieu connaît et est connu des acteurs du territoire qui agissent pour sensibiliser aux enjeux environnementaux

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

Le tiers-lieu est en partenariat étroit avec des acteurs de la transition écologique du territoire (acteurs du réemploi, de la sensibilisation, des circuits courts, du recyclage, etc.)

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

Le tiers lieu est aligné avec les engagements environnementaux pris par le territoire auquel il appartient à l'horizon 2030 / 2050

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

Y-a-t'il une action que vous souhaitez mettre en avant ?
Vous pouvez la décrire en quelques mots qui apparaîtront dans la datavisualisation comme verbatim.

- Réponse ouverte

Y-a-t'il un chiffre qui reflète votre engagement pour la biodiversité que vous souhaitez mettre en avant ?

- Zone chiffre + réponse ouverte